

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 10

Nachruf: Lorenz, Max

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

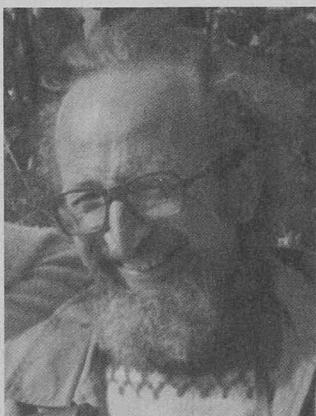
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécrologie

† Max Lorenz
1919-1982



Max Lorenz, ingénieur SIA, est décédé subitement le 1^{er} avril 1982 des suites d'une intervention chirurgicale. Sa disparition laisse un grand vide, tant au sein de sa famille qu'au secrétariat général de la SIA, dont il était le dévoué collaborateur depuis 1971.

Après avoir fait ses classes à Zurich, Max Lorenz avait fait un apprentissage à Winterthur, puis suivi avec succès les cours du Technicum du soir de Zurich. Il avait acquis son expérience professionnelle à Schaffhouse, Zurich et Paris, sans pour autant qu'elle satisfasse à toutes ses aspirations. Le défunt était un bricoleur particulièrement habile, jouait du piano et de l'orgue; il vouait un vif intérêt à toutes les activités culturelles.

Sa nomination à la tête du Service technique suisse de placement (STS) a constitué pour lui un véritable défi. Avec habileté et un sens aigu des relations humaines, il savait dégager les capacités des candidats et procurer à ces derniers, ingénieurs, architectes ou techniciens, le poste correspondant. A la dissolution du STS, Max Lorenz est entré au service du secrétariat général de la SIA en 1971. Petit à petit, il a pu s'y mettre en valeur en assumant les tâches les plus diverses. Il traitait les problèmes liés à la formation des apprentis; il a assuré dès le début la bonne marche des enquêtes sur le degré d'occupation dans les bureaux d'études et rédigé de nombreux textes pour les organes officiels de la SIA ainsi que des communiqués de presse. Il vouait un intérêt tout particulier au Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie.

Grâce à ses connaissances et au dévouement dont il faisait preuve, il était très apprécié des responsables et des membres SIA, qui le considéraient comme un collègue à part entière. Cette évolution a conduit Max Lorenz à dépasser le cadre de sa formation d'origine et à atteindre un niveau justifiant, en 1981, son admission comme membre SIA. Au secrétariat général de la SIA, le défunt jouissait de la considération et de la sympathie de cha-

cun. Il attachait une importance toute particulière aux relations humaines. Sa vaste culture générale et la diversité de ses goûts en faisait un interlocuteur enrichissant. Grâce à son imagination et à son habileté, tant dans le domaine du cinéma que dans celui de la rédaction, il contribuait en de nombreuses occasions à créer une excellente atmosphère collégiale.

Avec la disparition de Max Lorenz, nous perdons un collaborateur très apprécié et un ami, dont nous conserverons un excellent souvenir.

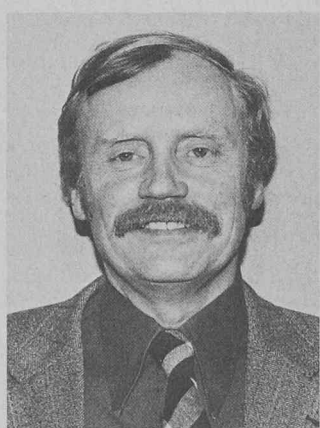
Secrétariat général de la SIA

La rédaction d'Ingénieurs et architectes suisses s'associe à l'hommage rendu à Max Lorenz, avec lequel nous avons entretenu depuis de nombreuses années les meilleures relations. Notre revue lui a certes causé bien des soucis: ces textes qu'il rédigeait, il fallait encore les traduire dans des délais régulièrement affolants de brièveté, puis les soumettre à Zurich et en obtenir les corrections à la dernière minute. De fait, toutes les conditions étaient réunies pour que nos relations fussent tendues jusqu'à la rupture. Il n'en a rien été, grâce avant tout à la patience, à la serviabilité jamais en défaut et, last but not least, à l'humour inépuisable de Max Lorenz. Ce temps si chichement compté nous aura manqué pour de plus longues discussions sur l'aviation, sujet qui le passionnait, et surtout pour nous faire à Lausanne une visite projetée depuis si longtemps.

Nous présentons à son épouse et à ses quatre enfants ainsi qu'à ses collaborateurs nos condoléances émues.

Rédaction

† Eugen Haerberli, architecte
SIA, 1930-1982



Eugen Haerberli, architecte, vice-directeur et chef de la Division des bâtiments de l'Office des constructions fédérales à Berne, nous a été enlevé après une cruelle maladie, le 1^{er} avril 1982. Notre Office ressentira très cruellement le départ prématuré de ce collègue et conseiller de valeur. Ses collègues et ses confrères lui rendent un vibrant hommage.

Né en 1930, Eugen Haerberli fait ses études à Bienne, où il obtient son diplôme au Technicum can-

tonal. En 1961, il réussit avec succès l'examen de maîtrise de la Société suisse des entrepreneurs. Après plusieurs stages, il est engagé par Alberto Camenzind, avec lequel il travaille à la préparation et la réalisation de l'Expo 64 à Lausanne. A l'issue de cette période, il entre à l'Office des constructions fédérales à Berne en octobre 1965 en qualité d'adjoint d'un chef d'arrondissement de construction, jusqu'à sa nomination comme chef de la Division des bâtiments au 1^{er} janvier 1971. A ce titre, il a rendu d'éminents services et justifié pleinement la confiance mise en lui. En 1980, il est nommé vice-directeur de l'Office des constructions fédérales. De nombreuses constructions dont l'étude et la réalisation ont été dirigées par lui dans toute la Suisse témoignent de ses capacités et de son mérite. En Suisse romande, il s'agit en particulier des deux places d'armes de Chamblon et de Moudon.

Eugen Haerberli a joué un rôle important au sein de la Société suisse des ingénieurs et architectes, où il a été membre de plusieurs commissions de normes. Sa soif de connaître et sa volonté d'être à jour, de transmettre et de former l'ont poussé à suivre des cours de recyclage et à organiser lui-même de nombreux cours de perfectionnement des cadres de l'Office des constructions fédérales.

Tous ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec Eugen Haerberli ont été impressionnés par son souci d'objectivité et son désir de promouvoir tout ce qui pouvait contribuer à améliorer une chose; exigeant, certes, il montrait l'exemple. En tant que chef de division et vice-directeur, il a montré ses qualités de manager. Chef généreux et sensible, il sut se faire apprécier de tous ses collaborateurs. Sa compétence, son dynamisme et sa jeunesse de caractère lui attiraient tout naturellement l'estime et la sympathie de ses collègues. Eugen Haerberli avait en lui de grandes potentialités dans de nombreux domaines. Hélas, un destin cruel ne lui a pas laissé le temps de réaliser tous ses projets. Nous garderons en nous le sentiment de sa présence et le souvenir d'un homme compétent, dynamique, chaleureux et dévoué.

Jean-Werner Huber
directeur
des constructions fédérales

Congrès

Le droit de la construction

Fribourg, 24-28 mai 1982

Dans le cadre de ce séminaire, des spécialistes reconnus venus d'Europe et d'outre-mer discuteront les plus importantes questions de droit relatives à la construction et compareront les solutions choisies dans les différents systèmes de droit. L'import-

tance de ce séminaire pour la Suisse découle des multiples activités de notre industrie à l'étranger.

Le vendredi 28 mai sera consacré à une journée d'information publique, à l'Eurotel, Fribourg. Renseignements et inscriptions: Séminaire pour le droit de la construction, Université de Fribourg, 1700 Fribourg, tél. 037/21 92 04.

Contributions actuelles à l'aspect architectural et à la physique du bâtiment

Lausanne, mardi 25 mai 1982

Ce séminaire s'inscrit dans la même perspective que ceux consacrés au même thème et organisés par la Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypses de 1977 à 1979.

Le premier thème traite d'une nécessité vitale de la construction d'aujourd'hui: économiser l'énergie pour être moins dépendant du pétrole. Différents systèmes en relation avec les constructions massives seront présentés, ainsi que les dernières recherches de l'Institut Fraunhofer de Physique appliquée à la construction dans le domaine des masses absorbantes: la pompe à chaleur permet de récupérer une énergie bon marché à partir des murs et des éléments extérieurs en béton; des résultats pratiques ont déjà été obtenus.

Le deuxième thème est une réponse à l'éternelle question: «Le béton doit-il obligatoirement être gris?» Les principes de la technologie et de l'aspect du béton coloré seront exposés et illustrés par des exemples de réalisations typiques où les possibilités du béton de couleur — de plus en plus demandé — ont été exploitées avec bonheur.

Le troisième thème est une présentation des principaux travaux du concours du «Prix d'architecture en béton 81». Le lauréat est l'architecte Claude Paillard, pour son «Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud», à Yverdon. Cet ouvrage et six autres réalisations retenues par le jury seront commentés en détail.

Programme

Le séminaire a lieu à l'Aula de l'EPFL, avenue de Cour 33, à Lausanne.

14 h. Introduction.
Nicolas Stoll, Dr en droit, Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypses, Lausanne.

La chaleur du béton comme énergie de chauffage

Système de pompe à chaleur utilisant un capteur-accumulateur de masse.

Olivier Barde, ing. civil EPF/SIA, ingénieur-conseil en thermique du bâtiment, Genève.

15 h. *Béton de couleur*
Technologie et réalisations.